

Offre de services Entreprise et territoires

FORMATION

- Conseil en évolution professionnelle
- Les formations de la Chambre d'agriculture







FORMATION

CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE



- Faire le point sur sa situation
- Etre accompagné dans un projet de diversification, de reconversion, de formation





Les • PROAGRI

- → Une expertise sur les métiers et les filières de formation en agriculture
- > Un accompagnement et un suivi de qualité

Vous souhaitez

- Une conseillère qualifiée à votre écoute
- Un service 100% gratuit
- Un suivi personnalisé, sur la durée

Notre service

- Faire le point sur votre situation professionnelle
- Vous engager dans une diversification de votre activité
- Envisager une reconversion professionnelle
- Programmer une formation sur un nouveau métier
- Mobiliser votre Compte Personnel de Formation

Documenst remis

• Tout document utile à votre projet

Modalités

 Plusieurs Rdv à définir selon les besoins et l'évolution du projet

Public

 Exploitants agricoles, salariés ou indépendants (autres secteurs d'activité)



Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès CS 60199 46004 Cahors CEDEX 9 05 65 23 22 73 m.fournie@lot.chambagri.fr

Mélanie FOURNIE

Conseillère en évolution professionnelle 06 31 76 77 41





PROAGRI

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN





FORMATION

FORMATIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT

- Des formateurs experts dans leur domaine
- Un panel diversifié de formations de proximité
- Un catalogue annuel et complet en ligne







Les • PROAGRI

- → des formations qui répondent à un référentiel de qualité, certifié par AFNOR
- → Une expérience connue et reconnue par plus de 1000 stagiaires chaque année
- → L'assurance de la prise en compte de vos besoins au plus près de chez vous, y compris en cas de handicap

Vous souhaitez

- Acquérir de nouvelles compétences et/ou vous perfectionner dans votre domaine d'activité
- Vous diversifier, ou obtenir une certification nécessaire à l'exercice de votre activité

Notre service

- Mettre en place des formations tout au long de l'année sur de nombreux thèmes et pratiques agricoles
- Intervention de conseillers experts dans leur domaine, ou de professionnels (vétérinaires, consultants,...)
- Orientation vers les formations les plus adaptées à votre besoin, quelle qu'en soit la nature : qualifiante, diplômante ou de perfectionnement

Documents remis

- Différents supports pédagogiques sont mis à votre disposition selon le sujet traité et les modalités de transfert d'acquis prévus dans la formation.
- Attestation de formation, permettant de faire valoir le crédit d'impôt correspondant, et d'accéder au service remplacement.

Modalités

- En salle ou sur le terrain
- Pour s'assurer de l'acquisition de compétences, nous procédons à des évaluations formatives
- Certaines formations peuvent prévoir des phases d'appui au transfert d'acquis individualisé

Public

- Agriculteurs, conjoints collaborateurs, ailes familiaux, porteurs de projet, salariés agricoles
- Demandeurs d'emploi ou autres salariés, indépendants en reconversion professionnelle



Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service formation

430 avenue Jean Jaurès CS 60199 46004 Cahors CEDEX 9 05 65 23 22 13 formation@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

f

Marie-Noëlle BOUSTIE

Responsable de service 06 25 76 26 22

Sonia BURGALIERES et Alexa CANCE

Assistantes formations 05 65 23 22 13

Mélanie FOURNIE

Conseil en évolution professionnelle 05 65 23 22 73

